

JUILLET 2025

AGIR POUR UN AVENIR DIGNE ET SOLIDAIRE

LETTRE D'INFORMATION



FOCUS DU MOIS :

GRÈCE: INTERVIEW AVEC "I HAVE RIGHTS"

NOS DERNIÈRES ACTIVITÉS :

- LE MOIS DE L'AFGHANISTAN
- INCLUSION PAR LE SPORT
- CONCERT DE SOUTIEN

LE MOT DU PRÉSIDENT

A l'approche de l'été et des vacances, vous dire toute notre reconnaissance pour le travail accompli au cours de cette année par Marie, Christine et tous les stagiaires et volontaires qui ont réalisé un « sans faute » dans toutes nos réalisations « ici et là-bas » ayant pour but d'accompagner tous ceux qui vivent des situations d'exclusion et d'atteinte aux droits humains que ce soit ici à Grenoble, sur les Îles grecques, en Ukraine, au Liban, en lien avec nos amis d'Amel.

Témoigner et informer, ici à Grenoble, en participant et animant des cycles de conférence, en recevant notre Président libanais, le Docteur Kamel venu témoigner de tous les drames du Proche Orient. Et recevoir le soutien de nombreux amis de Amel, musiciens et professeurs du conservatoire sous la direction de Frédéric et Évelyne et photographes avec les témoignages de Solène. Tous ces engagements dans la continuité du travail de notre fondateur Joseph Dato qui a trouvé son aboutissement dans la reconnaissance de notre association aux Nations Unies avec le statut consultatif spécial nous permettant de conforter et élargir notre témoignage militant.

Mais « chaque soleil a ses ombres » et les ombres sur la pérennité d'Humacoop sont très préoccupantes pour les temps à venir. Elles sont essentiellement financières :

- dans le cadre d'une crise internationale financière humanitaire à laquelle nous ne pouvons échapper
- dans la baisse majeure de participants aux formations que nous proposons.

Face à cet état de crise, deux réponses :

- élargir notre périmètre d'action à Paris et dans le sud de la France avec la création en cours de deux antennes complémentaires à celle de Grenoble
- fidéliser tous nos amis en relançant activement une campagne de soutien et d'adhésion pour ceux qui ont approché et bénéficié de l'aide d'Humacoop depuis 40 ans. Et ils sont des milliers !

C'est dans la fraternité et la solidarité que nous devons espérer. Soyons à la hauteur de ce défi.

Bel été à chacun.
Je vous embrasse

Guy Caussé, Président Amel France

EDITORIAL

DERNIÈRE MINUTE!

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER QUE LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES NOUS A OCTROYÉ LE STATUT CONSULTATIF SPÉCIAL, CE QUI NOUS PERMET DÉSORMAIS DE PARTICIPER AUX TRAVAUX DE CETTE INSTANCE ONUISIENNE.

L'écosystème humanitaire est entré en zone de turbulences. La réduction brutale et massive des fonds étasuniens dédiés à l'action humanitaire et au développement via l'agence USAID a un impact considérable sur les programmes d'assistance sur les terrains et dans les sièges d'ONG, agences des Nations Unies etc..

Rappelons que divers gouvernements européens (Royaume Uni, France, Belgique, Allemagne, Suisse...) avaient déjà drastiquement réduit les budgets alloués à l'APD ces trois dernières années.

Où sont les engagements onusiens pris lors de la session d'Istanbul en 2015, dit «grand bargain» par les Nations Unies (qui ressemblait plus au pot d'adieu de Ban Ki Moon, ancien secrétaire général des Nations Unies qu'à de véritables engagements) ? Quels étaient-ils ? Il s'agissait principalement de la part des bailleurs du Nord (UE, agences, gouvernements...) de verser directement 25% de leur budget aux partenaires associatifs nationaux... 10 ans plus tard, force est de constater que 5% des montants globaux n'ont pas été atteints.

Ces initiatives politiques désastreuses interrogent brutalement les modèles économiques des associations, qui par ailleurs peinent à recruter et à fidéliser des bénévoles, et questionnent de fait la gouvernance des mêmes associations.

Un reset global des ONG s'impose : modèles économiques, modalités de partenariats avec les associations nationales, relations avec les bailleurs, pratiques de plaidoyer à revoir et à repenser. Entre temps, certaines associations se voient dans l'obligation de réduire la voilure. In fine les populations « bénéficiaires », en constante augmentation, pâtissent d'une réponse d'assistance humanitaire drastiquement diminuée, cantonnée aux « saving lives activities ».

Quelles pistes pour recentrer les actions, revoir les modalités de partenariat entre associations et revoir le modèle économique ?

L'action humanitaire, insérée dans les grands enjeux contemporains (réchauffement climatique, conflits, catastrophes naturelles répétées et aggravées, migrations, déplacements de population), fait face à de brutales mutations et de facto est condamnée à revoir ses modalités de fonctionnement et d'opérationnalité.

Joseph Dato

GRÈCE – ÎLE DE SAMOS

Notre action à Samos

Depuis 2022, **Humacoop-Amel France** collabore étroitement avec l'organisation **I Have Rights (IHR)**, basée sur l'île de Samos, en Grèce, où des personnes déplacées arrivent chaque année, dans l'espoir de demander l'asile et de trouver protection en Europe. Le Centre Fermé à Accès Contrôlé (CCAC) de Samos, inauguré en 2021 et financé à 100% par l'Union Européenne, accueille des demandeurs d'asile dans des conditions régulièrement dénoncées par les organisations de défense des droits humains. Humacoop-Amel France contribue à la mission de soutien juridique menée par I Have Rights en envoyant régulièrement des volontaires en service civique. Dans le cadre de ce partenariat, nous avons recueilli leur témoignage.

Dans ce contexte difficile, Humacoop-Amel France contribue à la mission de soutien juridique menée par I Have Rights en envoyant régulièrement des volontaires en service civique



INTERVIEW DE L'ÉQUIPE I HAVE RIGHTS

1. Pouvez-vous présenter "I Have Rights" et ses principales missions à Samos ?

I Have Rights (IHR) est une organisation juridique et politique à but non lucratif qui fournit un accès à une information juridique individualisée et un accompagnement aux personnes en exil, notamment les demandeurs d'asile, réfugiés et migrants présents à Samos, en Grèce. Notre organisation lutte contre les procédures d'asile et de migration injustes et indignes appliquées actuellement, en défendant le droit d'asile et en s'opposant aux "pushbacks", c'est-à-dire le renvoi à la frontière, et à toute détention des migrants et réfugiés.

2. Comment accompagnez-vous concrètement les personnes détenues dans le CCAC ? Pouvez-vous décrire leur parcours, de l'arrivée jusqu'à une éventuelle protection ?

À leur arrivée à Samos, les demandeurs d'asile sont transférés au Centre Fermé à Accès Contrôlé (CCAC), où ils doivent passer un processus d'enregistrement souvent décrit comme déshumanisant. Ils sont d'abord placés dans des structures inadaptées, comme des salles de classe ou de cuisine transformées en dortoirs dits de « quarantaine ». Cette période dure généralement de 2 à 10 jours, dans des conditions très précaires : certains dorment sur des cartons à même le sol. Ensuite, ils sont soumis à des ordonnances de restriction de liberté de 5 puis 20 jours. Après cette période, ils peuvent sortir du CCAC.



Finalement, un entretien de demande d'asile est programmé, au cours duquel ils doivent justifier des raisons pour lesquelles ils ne sont pas en sécurité dans leur pays d'origine. Le délai de décision varie selon les cas, mais prend souvent plusieurs mois. Pendant cette période, les personnes disposent d'une « carte fermée » qui les soumet à une restriction géographique : elles ne peuvent quitter l'île tant que cette restriction n'est pas levée.

GRÈCE - ÎLE DE SAMOS

IHR propose des rendez-vous individuels d'information juridique, y compris pour la préparation aux entretiens de demande d'asile. Lors de ces rendez-vous, les juristes expliquent la loi, les droits des demandeurs, la procédure d'asile à Samos, et les préparent à leur entretien. L'avocat de l'équipe peut également accompagner les demandeurs à l'entretien et gérer les recours en cas de rejet.

Nous fournissons aussi des rendez-vous d'information sur les demandes ultérieures, le regroupement familial et les démarches suite à l'obtention de la protection internationale.

3. Combien de personnes vivent actuellement dans le CCAC et quelle est sa capacité officielle ?

Actuellement, environ 2 861 personnes résident au sein du CCAC. Sa capacité officielle était de 2 040 places jusqu'en septembre 2023, date à laquelle elle a été portée à 3 650, sans modification structurelle ni recrutement de nouveau personnel.



4. Comment les conditions de vie ont-elles évolué depuis 2021 ? La situation s'est-elle améliorée ou détériorée ? Quel est l'état actuel des conditions de vie en termes d'alimentation, de soins médicaux, d'hygiène et d'assistance juridique ?

Les conditions au sein du CCAC se sont considérablement détériorées depuis 2021. Il existe de graves problèmes de maintenance dans l'ensemble du centre. De nombreuses portes ne ferment pas, empêchant les résidents de sécuriser leurs containers d'habitation, toilettes ou douches.

Les lampes sont souvent hors service, et les unités de climatisation, essentielles pour le chauffage en hiver et la climatisation en été, ne fonctionnent pas. L'accès aux commodités de base est très limité. De nombreux résidents n'ont pas d'eau chaude ni d'équipement de cuisine (plaques de cuisson, ustensiles, etc.).



Les conditions sanitaires et d'hygiène sont profondément préoccupantes. Les ordures s'accumulent régulièrement. Il n'y a pas de service de blanchisserie et les résidents dorment souvent sur des matelas usagés, infestés de punaises de lit. Les douches sont souvent hors d'usage et les toilettes souvent trop sales ou bouchées pour être utilisées. Les produits d'hygiène de base (savon, protections hygiéniques, etc.) sont extrêmement limités ou totalement absents.



GRÈCE - ÎLE DE SAMOS

L'eau chaude est disponible seulement quelques heures le matin et le soir. L'absence de service adéquat a favorisé la propagation de la gale, problème récurrent dans le CCAC de Samos. La distribution de nourriture a lieu deux fois par jour, mais les quantités sont souvent insuffisantes et les horaires aléatoires, entraînant de longues files d'attente imprévisibles. La qualité des repas est médiocre, avec des denrées périmées, moisies ou congelées.

L'assistance juridique fait aussi cruellement défaut. Aucune aide juridique publique n'est disponible en première instance, les individus doivent donc entièrement compter sur les ONG.

5. Quel est l'état général de santé physique et psychologique des résidents ? Ont-ils accès à des services médicaux et psychologiques ?

Depuis l'ouverture du CCAC, aucun médecin à temps plein n'a été nommé. De plus, aucun psychologue n'est actuellement présent sur le site. De nombreux individus ne reçoivent pas les soins médicaux de base dont ils ont besoin. Le nombre de personnes en détresse aiguë, y compris exprimant des pensées suicidaires, ne cesse d'augmenter.

La situation à Samos reste critique et met chaque jour à l'épreuve le respect des droits humains fondamentaux.

Grâce à l'engagement de ses partenaires et de ses volontaires, Humacoop-Amel France réaffirme son soutien aux personnes exilées et à ceux qui œuvrent à leurs côtés pour défendre leur dignité et leurs droits. Nous rappelons à nos lecteurs que la continuité de ces actions repose aussi sur le soutien collectif et solidaire de chacun.



*« PRIVER LES GENS DE LEURS DROITS HUMAINS
REVIENT À CONTESTER LEUR HUMANITÉ MÊME. »*

NELSON MANDELA

BILLET D'HUMEUR

Il y a bientôt 150 ans Henry Dunant créait la Croix rouge et ce faisant, au nom de notre commune humanité, engageait le processus d'humanisation de la guerre.

Il y a bientôt 80 ans que l'ONU était mise en place avec une Charte qui proclamait la guerre hors la loi.

Il y a bientôt 76 ans la « quatrième convention de Genève » élargissait le droit de la guerre à la protection des civils devenues les principales victimes en cherchant à établir un compromis entre les impératifs militaires de la guerre et les droits des civils.

Il y a eu 48 ans il y a quelques jours, les protocoles additionnels à la Convention de Genève élargissaient la protection du droit international humanitaire aux victimes de conflits armés, incluant donc désormais les « nouvelles » formes de guerres dites asymétriques.

Il y a 23 ans la Cour pénale internationale est instituée afin de juger des crimes de guerres, crimes contre l'humanité et crimes de génocides.

Il y a 20 ans le principe de responsabilité de protéger était adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU et obligeait ainsi la « Communauté internationale » à intervenir dans le cas où une population était en danger soit du fait de l'action des autorités locales, soit du fait de leur inaction.

Durant ces 130 années de luttes en faveur du respect des droits humains, de la dignité de chacun au nom de l'humanité que nous partageons, le Droit international humanitaire s'est affirmé comme une limitation à l'exercice de la force. Même en cas de recours à des moyens militaires, tout n'est pas permis. L'action humanitaire s'est renforcée sur ce long chemin.

C'est avec effroi et horreur que nous voyons aujourd'hui se diffuser le mépris pour ces acquis de l'humanité. Les actions génocidaires d'un pays pourtant présenté comme une démocratie, les cibles civiles volontairement choisies en Ukraine comme à Gaza, les décisions d'utilisation des armes les plus sophistiquées, le retour de la course aux armements et de l'économie de guerre, l'effondrement des financements de l'action humanitaire semblent inverser la tendance d'un plus d'un siècle de progrès patients au service de la paix et de l'aide à ceux qui souffrent.

Nous refusons cette régression inhumaine. Nous refusons le retour de la loi du plus fort. Nous poursuivrons avec conviction pour qu'un avenir meilleur soit offert à chaque être humain sur notre planète.

Aidez-nous, soutenez-nous, le pire n'est jamais sûr mais c'est ensemble que nous pouvons l'éviter.

Alain Dontaine, vice-Président Amel France, le 23 juin 2025

FOCUS : SOIRÉE DE SOUTIEN UKRAÏNE

Le vendredi 20 juin, la Chapelle Sainte-Marie d'en Haut a accueilli un concert caritatif exceptionnel organisé par Humacoop-Amel France. Grâce à la générosité des artistes et du public, cette soirée de musiques baroques a permis de récolter des fonds pour nos actions **auprès des enfants ukrainiens touchés par la guerre**.

Au programme : des œuvres de Bach, Rameau, Haendel et Baron, interprétées avec passion par :

- Alice Baudoin — clavecin
- André Fournier — viole de gambe
- Anne Carre — flûte traversière & traverso
- Catherine Fournier — clavecin
- Cécile Dumaz — chant
- Evelyne Emin Mauduit — piano
- Frédéric Mauduit — guitare
- Valérie Dufoir — traverso

Un buffet convivial a clos la soirée dans une ambiance chaleureuse et engagée.



***Un immense merci à toutes les personnes présentes, aux artistes, bénévoles et donateurs.
Votre soutien donne de l'espoir aux enfants ukrainiens.***

NOS DERNIERS PROJETS

NOS CONFÉRENCES ET DÉBATS

- **Conférence Moyen Orient, Les Grands bouleversements**
18 Mars 2025, amphithéâtre de la ville de Grenoble

Les conflits et tensions au Moyen-Orient se sont amplifiés et multipliés depuis l'an dernier : guerres d'Israël contre les Palestiniens, contre le Hezbollah au Liban, sans oublier la chute de Bachar El Assad et le changement de régime en Syrie et le Yémen ainsi que la guerre d'Israël face à l'Iran.



Pour essayer de comprendre les causes de ces instabilités ainsi que les nouveaux enjeux dans cette région, Humacoop-Amel France a organisé une conférence le 18 mars dernier à l'amphithéâtre de l'office de tourisme de la ville de Grenoble, qui a réuni plus de 80 personnes.



Modérée par Pierre Micheletti, cette conférence a permis d'aborder la situation sur les différents fronts des conflits, ainsi que le rôle des ONG dans ce contexte. Le Docteur Kamel Mohanna, fondateur et président d'Amel Liban, de passage à Grenoble pour cette occasion, a présenté une analyse de la situation actuelle au Liban et ainsi que les actions d'Amel sur le terrain. Myriam Benraad, professeure de géopolitique à la Schiller International University, a analysé la complexité de la situation actuelle tout en proposant une analyse des dynamiques en cours dans cette région.

- **Réunion Afghanistan, Éducation des Filles: quelles possibilités?**
20 Mars 2025, Maison de l'International de Grenoble

Le jeudi 20 mars, dans le cadre d'événements proposés par la Maison de l'International de Grenoble autour de l'Afghanistan, **Humacoop-Amel France**, en partenariat avec **Amnesty International**, a organisé une soirée autour de l'éducation des filles et des femmes en Afghanistan. Depuis l'arrivée des Talibans au pouvoir, l'éducation des filles est plus que menacée et même interdite au-delà de 12 ans. Cependant, des réseaux de résistance réussissent à contourner la censure et l'interdiction afin de permettre aux filles et aux femmes d'accéder à la connaissance.

Mathilde Avice a tout d'abord présenté le travail de l'ONG **Radio Begum** qui diffuse depuis Paris des programmes pédagogiques à la télévision et à la radio afghane. Ces émissions éducatives basées sur les programmes nationaux permettent aux femmes de continuer leur éducation de chez elles malgré l'enfermement. Dans un second temps, Simon Cannone, ancien chef de mission d'**AFRANE** à Kaboul, a détaillé les différentes formes de soutien que l'association apporte aux enseignants en Afghanistan. Il a aussi présenté les réseaux d'écoles clandestines qui se sont mis en place grâce à des professeurs, qui continuent d'enseigner malgré les risques et accueillent des filles, leur permettant ainsi de continuer à apprendre.

- **Quel avenir pour l'Afghanistan: politique, santé, société.**
8 avril 2025, Maison de l'International de Grenoble

Le 8 avril, pour conclure la série de conférences proposée dans le cadre du mois de l'Afghanistan, **Humacoop-Amel France** a organisé une soirée sur le thème de la santé. Sara Casella-Colombeau, maîtresse de conférence à l'UGA, ainsi que Guy Caussé, président d'Humacoop-Amel France — qui a effectué plusieurs missions avec Médecins du Monde en Afghanistan — sont revenus sur la situation géopolitique du pays, faisant le lien entre le passé et le présent, mais aussi entre le pays et Grenoble. Ensuite, Régis Koetschet, ancien ambassadeur de France en Afghanistan, ainsi qu'Eric Cheysson, chirurgien et humanitaire, président de La chaîne de l'Espoir, ont partagé leurs impressions et leurs craintes pour l'avenir du pays.



Comment soigner les femmes s'il n'y a plus de femmes médecins pour les soigner ? Comment le pays pourra-t-il se développer si une partie de la population est invisibilisée ?

Environ une centaine de personnes ont assisté à chacune des conférences. Nous remercions la Maison de l'International et sa responsable, Sandrine Trigeassou, d'avoir accueilli ces événements.

NOS AUTRES ACTIVITÉS

- **Inclusion par le sport**

Du côté des activités sportives, une initiation à l'aviron et à l'escalade ainsi que des randonnées ont notamment été proposées. Dernièrement, le jeudi 19 juin 2025, nous avons organisé une randonnée à la Tourbière du Peuil, un espace naturel exceptionnel situé au cœur du Vercors.

Située à 1000 mètres d'altitude au cœur du Vercors, cette zone humide rare abrite un écosystème riche et varié. Les participants ont eu la chance d'admirer des paysages remarquables mêlant forêts, prairies humides et tourbières, avec de superbes panoramas sur le Vercors, Grenoble et la chaîne de Belledonne.



Cette randonnée, qui a rencontré un beau succès, a réuni 8 personnes aux profils variés, toutes habituées de nos sorties. Elles avaient notamment participé aux randonnées organisées durant les deux mois précédents, comme celle du 19 mai 2025 à la Pierre Percée qui est l'une des 7 merveilles du Dauphiné, ou encore celle du 9 avril 2025 au monastère de la Chartreuse, un site religieux emblématique du massif, toujours accompagnées par Gabriel, notre accompagnateur en moyenne montagne.

• Activités culturelles

Du côté culturel, plusieurs activités ont également été proposées, dont un atelier d'initiation au crochet, une sortie à un spectacle de magie à la MC2 et une séance cinéma. L'atelier crochet a rassemblé cinq personnes, qui ont pu bénéficier des conseils avisés de Meriem, volontaire en service civique à Humacoop-Amel France, pour apprendre les bases du crochet et réaliser de petites créations estivales.

Chaque activité a permis de tisser du lien et de partager des moments conviviaux autour d'activités souvent inaccessibles à certains.

Le mois de juillet s'annonce tout aussi riche, avec notamment l'organisation du Festival des sports et de la culture!



À VENIR

Journée d'étude autour des financements des ONG à l'aune de la baisse globale de l'aide au développement

17 Octobre 2025, Amphi de la MSH, UGA, Saint-Martin-d'Hères

Le monde de l'humanitaire a été profondément ébranlé par le démantèlement de l'USAID en janvier 2025 ainsi que par la baisse des financements de nombreux pays européens, dont la France. Des programmes d'aide d'urgence ont dû être suspendus, mettant en péril des milliers de vies.

Au niveau national, les coupes budgétaires successives affaiblissent fortement le tissu associatif. Humacoop-Amel France étant concerné, nous proposons une journée d'étude où universitaires et professionnels se réuniront autour de deux tables rondes, financement et partenariats, pour réfléchir à de nouvelles formes d'organisation ou de fonctionnement, afin de continuer à défendre des projets qui nous tiennent à cœur. L'événement sera ouvert au public.

LA SOLIDARITÉ AU COEUR DE NOS ACTIONS

NOS CONTACTS

REJOIGNEZ NOUS SUR :



Instagram

@humacoop_amelfrance
@sport_humacoopamelfrance



Facebook



<https://www.amel-humacoop.org/>



LinkedIn

Amel association
Association Loi 1901
8 rue Chenoise - 38 000 GRENOBLE

Directeurs de la publication : Dr Guy Caussé & Dr Kamel Mohanna

Comité de rédaction : Alain Dontaine, Alice Carette, Joseph Dato, Diana Rakhmanberdieva, Maud Capitaine, Coralie Brion.



amelassociationFrance

HUMACOOP